



*Lanester, le 3 février 2016*

## **Fédération du Morbihan**

### **Pour une société de bien vivre et du bien commun, non au projet d'aéroport de Notre Dame des Landes**

Le développement de la crise écologique a atteint de telles proportions que c'est toute notre planète qui est en danger. Ce problème planétaire nécessite un engagement fort et contraignant immédiat de l'ensemble des pays du globe, dans le cadre d'une coopération inédite sous l'égide de l'ONU. Si la récente COP 21 n'a pas abouti, malgré l'exigence de toutes les associations environnementales, progressistes et de la société civile, à imposer les mesures contraignantes indispensables, la nécessité d'une prise en compte réelle des risques liés au réchauffement climatique est actée par l'ensemble des nations.

Alors, pourquoi le gouvernement français, qui a présidé cette 21ème COP, ne respecte-t-il pas cette exigence en passant en force sur le dossier du nouvel aéroport de Notre-Dame des Landes ?

- Malgré les engagements pris par Hollande et Ayrault d'attendre les derniers recours devant les tribunaux (concernant notamment le non-respect de lois sur l'eau et la biodiversité).
- En négation de l'esprit des engagements de réductions des émissions de gaz à effet de serre pour un développement durable de la COP 21 de décembre dernier.
- Sans examiner les solutions alternatives proposées par les organisations locales, de réaménagement et d'évolution de l'aéroport existant (Nantes Atlantique a été jugé « meilleur aéroport européen » en 2011 !) alors que les études préparatoires du dossier d'enquête public ont été notoirement bâclées et restent contestées.
- Malgré la concession du « futur » aéroport, comme des principaux aéroports de la région, à Vinci, dans le cadre d'un Partenariat Public Privé juteux pour lui et conclu dans des conditions obscures. Ces PPP sont pourtant maintenant jugés négativement par les juridictions nationales, assimilées à un financement public d'intérêts privés.
- En mépris de la volonté affirmée des citoyens lors de plusieurs rassemblements contre ce projet onéreux et inutile, dont l'impact sur l'environnement et l'économie locale est désastreux (cf par exemple le communiqué des syndicats départementaux CGT, FSU et Solidaires)
- Pour casser une expérience encourageante de réappropriation d'espaces agricoles en parti abandonnés par Vinci par des exploitations de type coopératifs (ZAD) en résistance aux modes d'exploitation productiviste.

Ce dossier de Notre Dame des Landes est géré de façon agressive et provocatrice par Vinci et les services de l'Etat. Manuel Valls s'est engagé à réaliser ce projet sans le réévaluer, c'est irresponsable. Ainsi, le tribunal de grande instance de Nantes a confirmé le 26 janvier l'expulsion des habitants et paysans « historiques » du périmètre du « futur » aéroport, expulsion demandée par Vinci. C'est scandaleux, mais en même temps, le tribunal a refusé l'astreinte exigée par Vinci et renvoyé le gouvernement à sa responsabilité politique de maitre d'ouvrage de cette opération très contestée.

Le gouvernement s'entête en s'appuyant sur Vinci, les conseils régionaux et départementaux des Pays de la Loire et le patronat local, unis pour défendre un projet qui s'inscrit dans la concurrence entre les territoires et met l'intérêt du marché avant l'intérêt général.

Toute notre solidarité va d'abord aux familles et paysans victimes de cet acharnement d'Etat à imposer un projet dont les principaux bénéficiaires seront les 5% de la population qui utilisent régulièrement l'avion dans notre pays.

Nous ne laisserons pas imposer un projet qui ne réponds pas aux besoins de notre temps, qui sacrifie paysans, population locale, terre agricole, environnement à des intérêts privés. Le PCF 56 appelle au prochain rassemblement contre ce projet d'aéroport, le 27 février, à Notre Dame des Landes.

C'est pour cela que nous combattons, nous communistes, pour une société de bien vivre et du bien commun !

70bis, rue Marcel Sembat - 56600 LANESTER - Tél : 02 97 21 01 26 – pcf56@wanadoo.fr